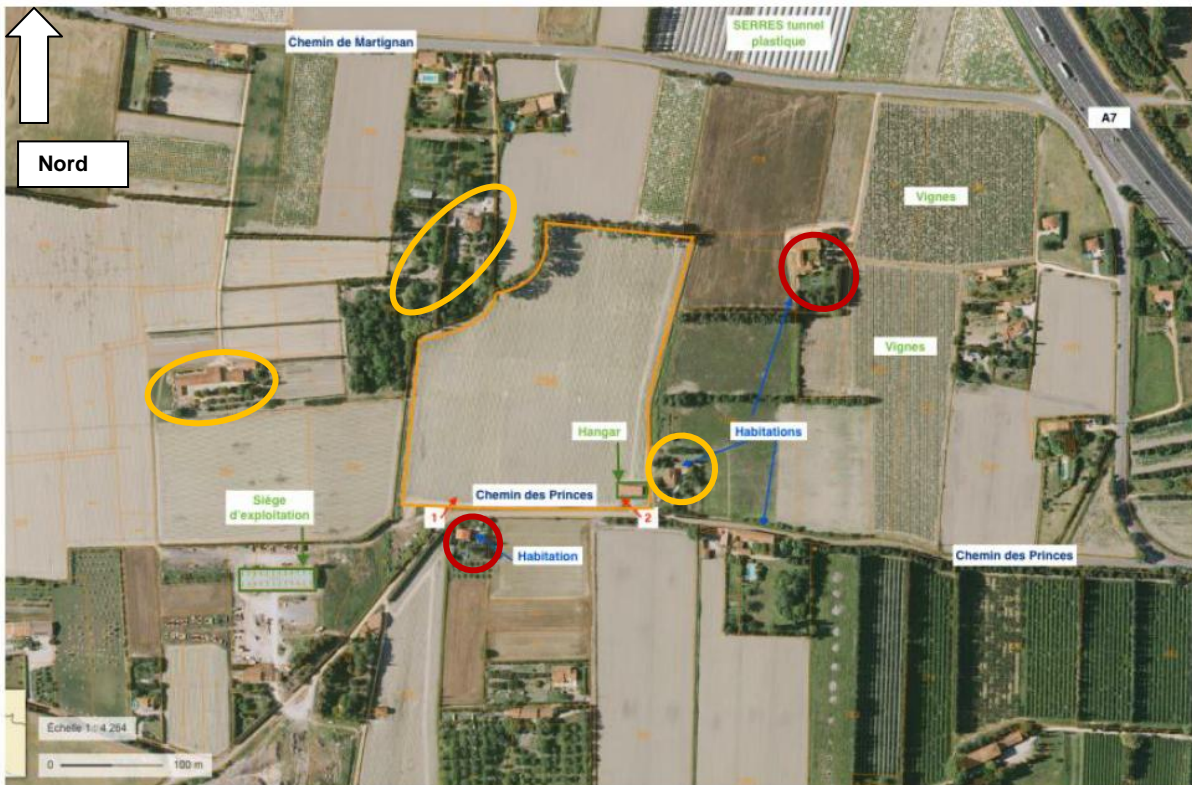
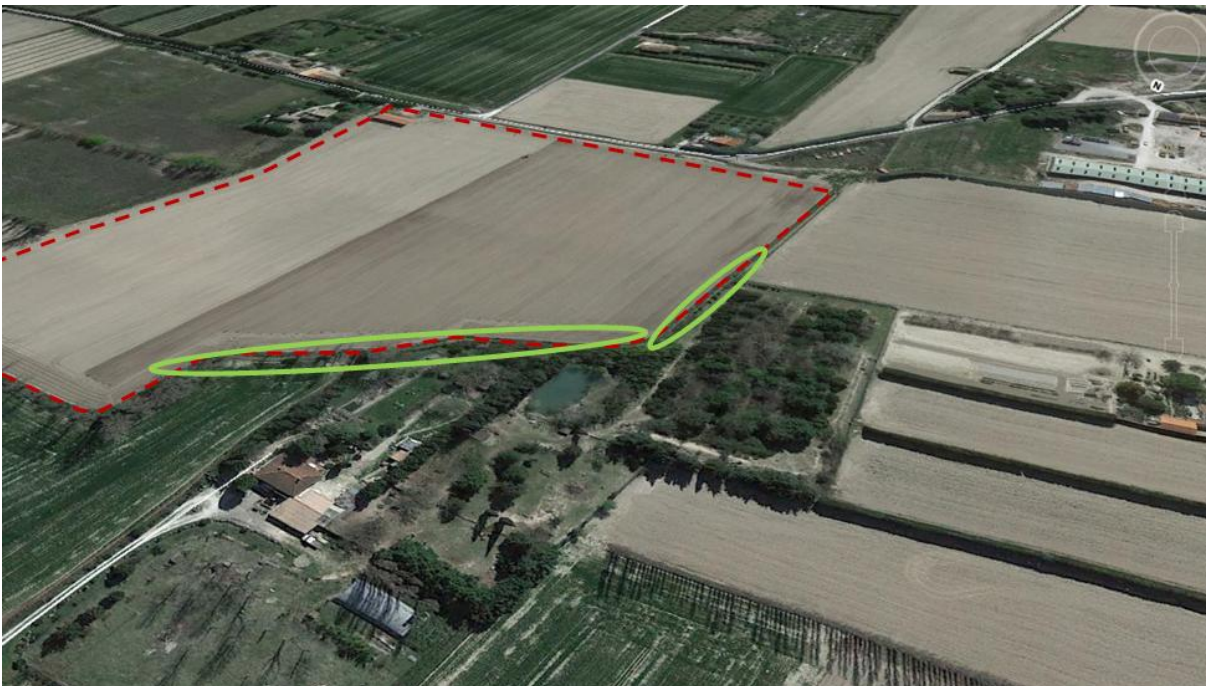


1. État initial :

- **Les co-visibilités principales** sur la construction future sont représentées par des exploitations agricoles situées à l'est et au sud.



- **Les 2 situées à l'ouest** ont une co-visibilité largement réduite par un bosquet dense et une chaîne de peupliers adultes en limite de parcelle au Nord-est et Nord. (cercles jaunes) – Voir vue 1 et vue 2.



Vue 1



Vue 2

- **L'habitation située au sud-est**, en bordure du Chemin des princes et jouxtant le hangar dans l'unité foncière du projet, n'a pas de vue sur la construction car la propriété est ceinte par des thuyas d'environ 7 mètres de haut – vue 3.



Vue 3

2. Aménagement prévu :

Pour diminuer l'impact visuel général et ajouter un volet paysager, il est prévu sur la périphérie de la serre, mise à part au sud, par rapport au risque inondation (voir ANNEXE_7):

- La création d'une haie persistante libre pour les endroits très aérés et des massifs arbustifs pour densifier l'existant.
- L' utilisation d'essences locales adaptées, résistantes (chaleur), nécessitant peu d'arrosage, pas de phytosanitaires et n'acidifiant pas les sols :

. « *Cotoneaster lacteus* »



Cet arbuste buissonnant persistant résiste à la sécheresse et au froid et présente l'avantage principal de porter, dès l'été et durant l'hiver, des bouquets pendants de drupes vermillon convoités dès novembre par les oiseaux et les petits mammifères qui se chargent de propager les semis.

. « *Escallonia –pride of Donard-* »



Arbuste dressé et compact, persistant, à longue floraison, résistant aux températures type sécheresse, bien adapté au type de climat local.

Principe d'aménagement :

